

RAPPORT DE GESTION EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019 PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 SEPTEMBRE 2020

PRÉAMBULE

L'année 2019 a été, pour l'association, une continuité dans la gestion de ses 18 établissements et services.

Les différents projets immobiliers pour restructurer les établissements se sont poursuivis :

- la restructuration du centre Claire Girard à Sèvres est en cours, l'entreprise générale a fait faillite et repousse l'échéance de livraison à 2022,
- le projet de restructuration du Foyer AIDA a été validé par le Conseil Départemental du Val d'Oise, les travaux débutent courant septembre 2020.

LES FAITS MARQUANTS EN 2019

Dans le cadre des appels à manifestation d'intérêt (AMI) lancés par l'ARS, la Ferme du Château et le SESSAD de Gonesse ont chacun déposé un dossier. Le projet de médicalisation de 23 places du foyer de vie de la Ferme du Château a été retenu. Un retard administratif de l'ARS et l'épidémie de COVID-19 repousse le démarrage au deuxième semestre 2020.

Monsieur David Foulon a été recruté au poste de directeur général adjoint en février 2019 en remplacement de Monsieur Justin-Guyon, ancien directeur administratif et financier parti en 2018.

La directrice des Foyers PLM et de l'ESAT le Petit Rosne, la directrice de l'IEM Madeleine Fockenberghé et la directrice des IEM du 92 ont quitté leurs fonctions. Le directeur du SAJ la Grande Vallée, du foyer AIDA et du SESSAD a pris sa retraite début 2020.

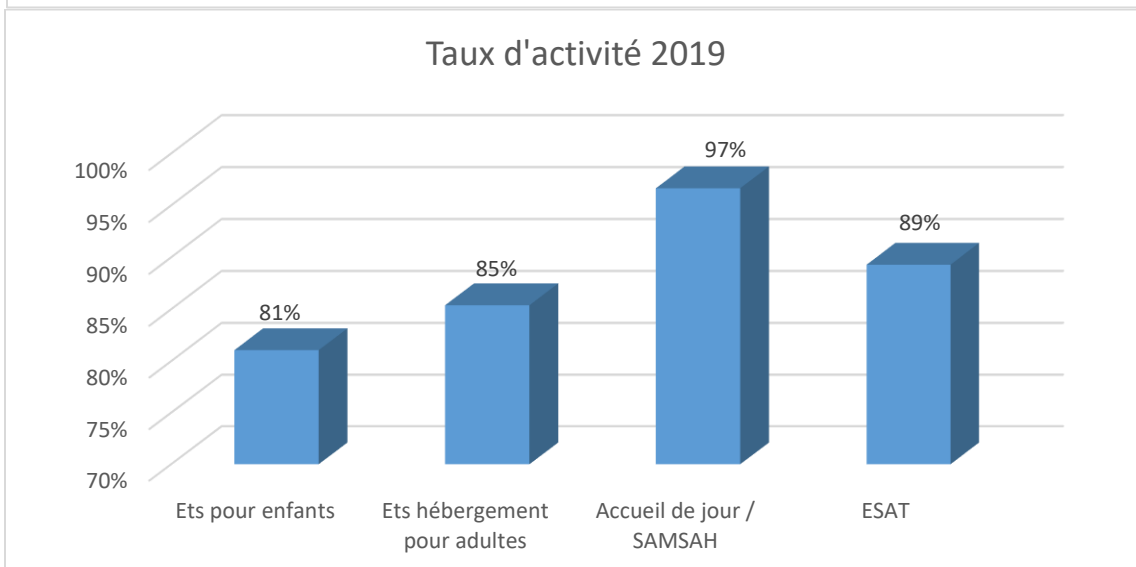
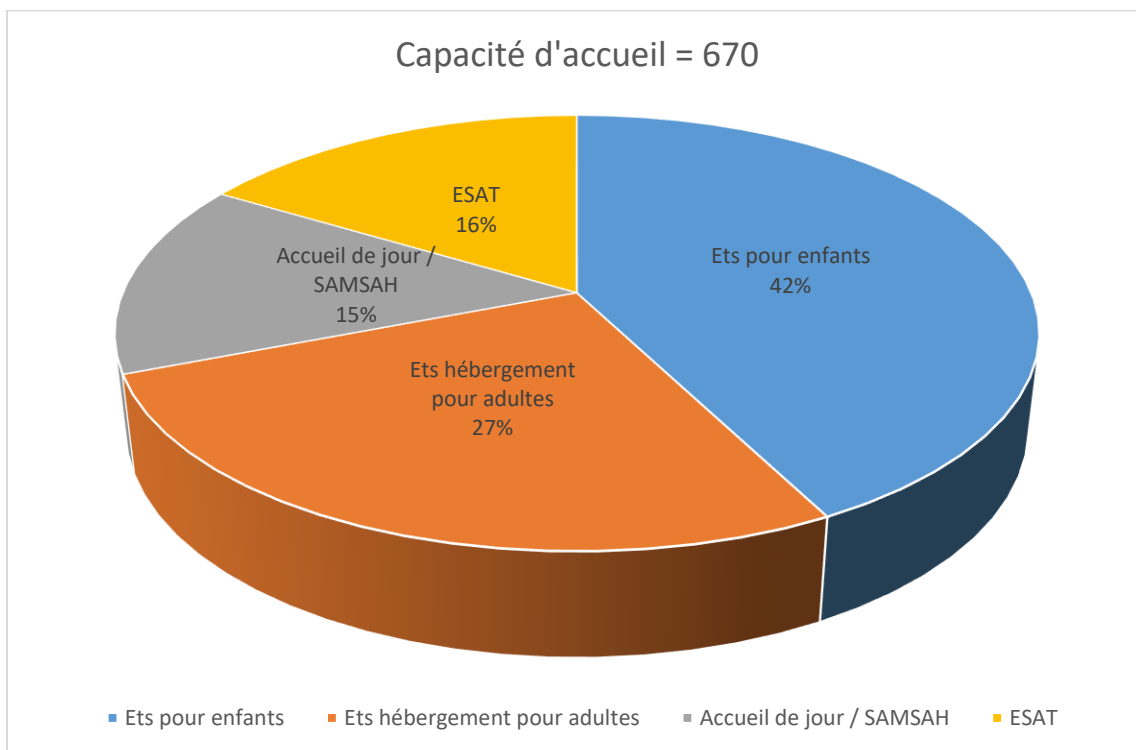
Nous avons nommé des directeurs sur des postes de direction multi-sites. Ils incarnent un nouvel échelon d'encadrement. Leur entrée dans notre organigramme est un effet de l'évolution du secteur médico-social, visant à acquérir davantage de cohérence ou d'homogénéité des prestations.

Pour les IEM du 92 Monsieur Luc CAMISASSI a été nommé directeur Multi-sites.

Le directeur de la Ferme du Château a vu ses fonctions s'étendre sur les foyers PLM et AIDA. Nous sommes en recrutement pour une direction multi-sites de l'IEM Madeleine Fockenberghé et du SESSAD 95 ainsi qu'une direction multi-sites pour l'ESAT du Petit Rosne et le SAJ de la Grande Vallée.

Le CSE (conseil social économique) a été mis en place à la fin de l'année 2019 avec un accord unilatéral agréé par l'inspection du travail.

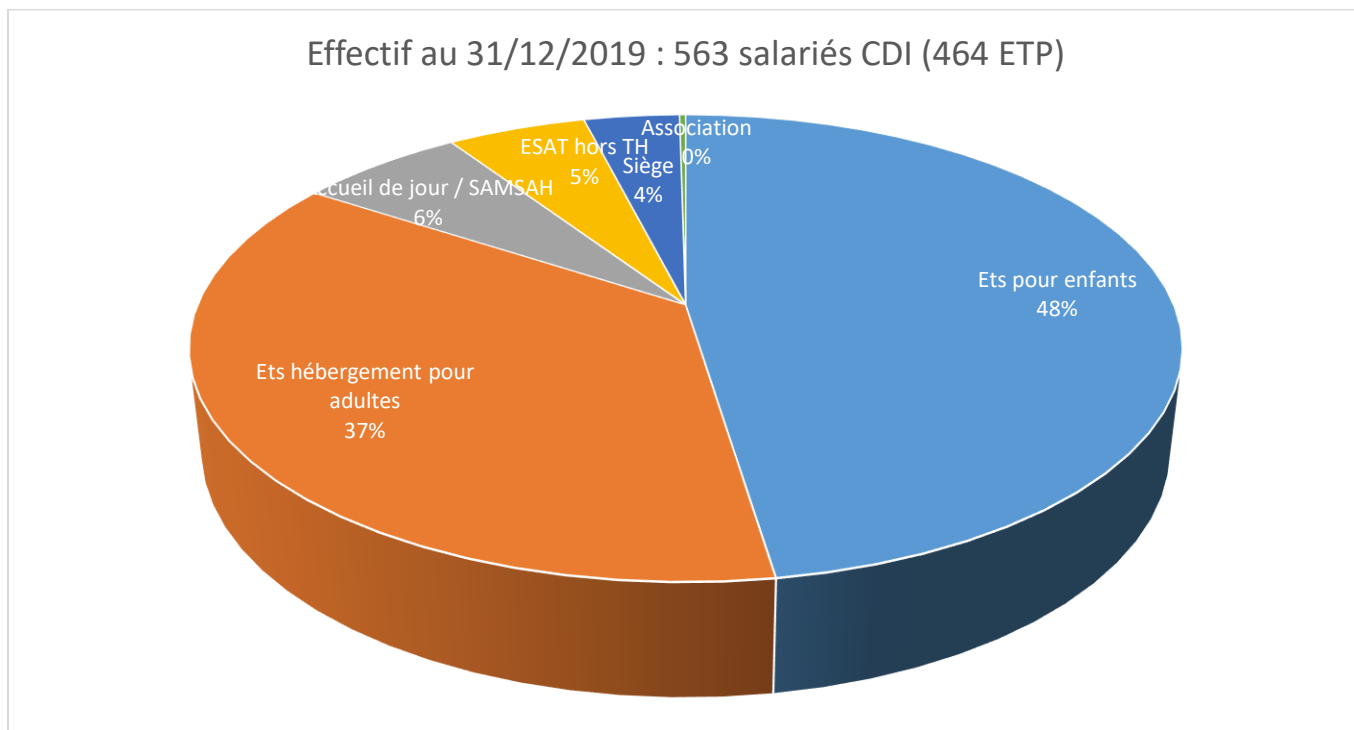
LE BILAN FINANCIER 2019



Nombre de places agréées	670
Nombre de personnes accueillies au 31/12/2109	664
Nombre de personnes accueillies sur l'année 2019	727

La sous-activité des établissements pour enfants est due à la carence d'activité de l'IEM Madeleine Fockenberghé et à la réduction temporaire, autorisée par l'ARS, des places pendant les travaux des IEM 92. Pour les hébergements pour adultes, la Ferme du Château n'a pas ouvert toutes les places du fait du retard de livraison des appartements externalisés.

Les ESAT sont impactés par notamment le déménagement du foyer d'hébergement la Gentilhommière qui a vu le départ de quelques travailleurs handicapés



L'année 2019 a été marquée par la difficulté de recrutement des postes paramédicaux notamment dans les structures pour enfants.

Les grandes masses des résultats

En K€

		2 019	2 018
Ets relevant des Conseils départementaux	Produits	11 784	11 529
	Charges	12 206	12 141
	Résultat	-422	-612

		2 019	2 018
Ets relevant des ARS	Produits	18 018	16 724
	Charges	18 919	19 653
	Résultat	-901	-2 929

		2 019	2 018
Gestion Propre	Produits	2 279	2 438
	Charges	2 676	2 259
	Résultat	-397	179

		2 019	2 018
Cap' devant !	Produits (hors frais de siège)	30 902	29 472
	Charges (hors frais de siège)	32 622	32 840
	Résultat	-1 720	-3 368

En 2019, le résultat comptable global de l'association Cap' devant ! est déficitaire d'un peu plus de 1,7 millions d'euros. Il est principalement constitué du déficit de l'IEM Madeleine Fockenberghé (27% du résultat), du siège (21% du résultat) et de l'association (20% du résultat).

L'ensemble des provisions pour risque pèse également pour 316 K€ dans le résultat 2019, au lieu de 1169 K€ pour 2018.

Au titre de 2017, les financeurs ont repris 85 K€ d'excédents sur les budgets 2019. Le résultat économique 2019 est déficitaire de 1 634 K€.

Les établissements fonctionnant sous gestion propre sont les parties commerciales des deux ESAT et l'association.

Les grandes masses des charges

En K€ et %

	2019		2018	
Total des charges	32 622	100%	32 840	100%
Charges de personnel et prestataires extérieurs	21 792	67%	21 369	65%
Coût immobilier et mobilier (amortissement et entretien)	4 165	13%	4 026	12%
Autres activités de soins et éducatives	248	1%	259	1%
Autres charges	6 417	20%	7 186	22%

Total bilan

En K€

	2019	2018	
Actif	Immobilisations	28 377	27 855
	Créances	8 371	7 052
	Trésorerie	7 752	12 490
	Total	44 500	47 397
Passif	Fonds propres de l'association	4 445	4 795
	Report à nouveau et réserves sous contrôle des financeurs	6 850	9 622
	Autres fonds propres	15 206	14 367
	<i>Total des fonds propres</i>	<i>26 501</i>	<i>28 784</i>
	Provisions	2 342	2 506
	Emprunt	9 812	10 482
	Dettes	5 845	5 625
	<i>Total des dettes et provisions</i>	<i>17 999</i>	<i>18 613</i>
	Total	44 500	47 397

La trésorerie, qui s'élève à 7 752 k€, diminue et représente 3 mois de fonctionnement, du fait des déficits et du retard de facturation du foyer la Gentilhommière.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

L'épidémie de COVID-19 et le confinement ont amené les établissements à s'adapter aux contraintes sanitaires avec le respect des gestes barrières, à s'équiper du matériel de protection adéquats et revoir ses fonctionnements pour éviter les ruptures de parcours avec la mise en place de visite à domicile, de consultation à distance (téléphone, visioconférence) et de proposer des activités adaptées à travers de multiples supports.

Cet épisode qui n'est pas terminé a généré des coûts supplémentaires de personnel, d'équipement et d'hygiène. Ces charges devraient être prises en compte par les financeurs à travers de crédit non reconductible ou des comptes administratifs.

L'association a son nouveau projet associatif, qui a été voté lors de son assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 2019. Les établissements se lancent donc dans la réécriture de leur projet d'établissement pour la mise en œuvre des actions du projet associatif.

La restructuration du siège social de l'association est toujours en cours, avec le non-remplacement en 2019 du poste de chef du service paie et la constitution d'une équipe comptable pérenne suite au départ de la cheffe comptable et du responsable administratif et financier en 2020.

Le schéma directeur immobilier a été réalisé et a livré un état des lieux exhaustif de notre patrimoine. Ce schéma nous permettra d'élaborer notre prochain Plan Pluriannuel d'Investissement dans le cadre du futur Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) dont la négociation a été repoussée d'un an à cause de l'épidémie de COVID-19. L'association rentrera dans son futur CPOM au 1^{er} janvier 2022.

Suite aux préconisations du schéma directeur immobilier, l'ARS finance de manière exceptionnelle les travaux de réhabilitation et de chauffage de l'IEM la Gentilhommière. Ces travaux permettront d'assurer des conditions d'hygiène et d'accueil de meilleure qualité.